



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

au  Cerema

"[CA Cerema] un compte-rendu, pas un tract ": email de la CFDT-Cerema du 28 février 2017 à l'ensemble des agents du Cerema

----- Message -----

Sujet : [CA Cerema] un compte-rendu, pas un tract

Date : Tue, 28 Feb 2017 11:39:32 +0100

De : CFDT - CEREMA/

Pour : agents.cerema@cerema.fr

Bonjour de la **Cfdt**, qui vous rend compte du **Conseil d'administration du Cerema** du 23 février 2017.

Notre compte-rendu ci-joint s'efforce d'être informatif, factuel et honnête, car pour nous, un compte-rendu n'est pas un tract.

En PJ, les deux délibérations soumises au vote (points 4 et 5).

Sur le communiqué envoyé par FO après ce CA : nous ne nous abaisserons pas à répondre à toutes ces contre-vérités ou sous-entendus perfides, mais nous vous apportons des explications sur deux points :

Compte financier et compte de bilan 2016 (délibération) : la Cfdt n'a pas voulu adopter la posture de FO d'empêcher, par son départ, le vote de cette délibération, qui portait sur un constat du passé 2016. Pas de réel enjeu, si ce n'est contraindre le DG à reconvoquer le CA, sur cet unique sujet, sans condition de quorum et en visio, pour pouvoir valider formellement cette délibération. Quel bénéfice pour les 3 000 agents du Cerema ? Aucun. Nous nous sommes donc abstenus sur cette délibération.

En effet, il ne s'agissait pas, comme l'an passé, d'un vote sur un budget rectificatif avec de nouvelles coupes budgétaires, à l'occasion duquel les 4 organisations syndicales avaient alors, collectivement et unanimement, décidé de quitter le CA.

Télétravail : la Cfdt a toujours milité pour l'engagement rapide de cette modalité de travail. Le DG nous a annoncé au CA qu'il présenterait ce point au Comité Technique d'Établissement du 23 mars. Nous attendons ses propositions, nous y porterons nos demandes, nous prendrons toute notre place dans les débats, y compris dans l'incontournable groupe de travail qui sera mis en place, avec la volonté de faire avancer ce sujet plus vite que le RITT.

"Vous partagez notre vision de l'action syndicale ? Rejoignez-nous..."

Nota :

La CFDT et l'UNSA ne sont pas unifiées (comme se complait à l'écrire FO), mais deux organisations syndicales **distinctes**. Cela ne les empêche pas d'avoir des positions communes au niveau de la Fonction Publique, comme par exemple sur le protocole PPCR.

Aux élections professionnelles **Cerema** en déc. 2014, **CFDT et UNSA avaient construit une liste commune** pour le Conseil d'Administration (70% CFDT - 30% UNSA). Le vote des agents nous a permis d'obtenir 2 sièges sur 5, tandis que la CGT en conservait 2 et FO en perdait 1.

Enfin, dans les **DTer/DTec**, les représentants locaux **CFDT et UNSA** continuent à travailler ensemble, dans l'intérêt des agents.